



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 82554

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'organisation internationale de la francophonie qui fête ses 40 ans. Le français n'est plus que la neuvième langue parlée au monde et par 200 millions de personnes environ qui vivent pour moitié sur le continent africain grâce à l'alphabétisation. Cependant, lorsque l'on voit par exemple le Sénégal se rapprocher de l'Inde ou la perte de terrain du français au sein des institutions internationales, on reste perplexe. Il lui demande quelle est actuellement la politique de son Gouvernement pour la promotion de la langue française à travers le monde.

Texte de la réponse

1. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), instance intergouvernementale qui réunit les pays ayant le français en partage, est une organisation à vocation essentiellement politique ; elle s'est dotée, en 2005, d'un cadre stratégique décennal qui lui confère quatre « missions », à savoir : diversité linguistique et culturelle (mission A) ; paix, démocratie, droits de l'homme (mission B) ; éducation (mission C) ; développement solidaire (mission D). Les missions A et C contribuent directement à la diffusion de la langue française et au renforcement de son usage dans le monde. La mission A représente 38 % de la programmation de l'OIF, la mission C environ 17 %. Combinées, elles représentent plus de la moitié (55 %) de l'action de l'OIF dans la promotion de la langue française. En outre, les autres programmes, bien que touchant à toutes sortes de domaines, impliquent à chaque fois l'usage du français et donc son renforcement. D'une certaine manière, toute la programmation de l'OIF concourt à la diffusion et au développement de la langue française. 2. Au-delà de l'action de l'OIF, notre politique en faveur de la langue française dans le monde est organisée autour des priorités sectorielles et géographiques suivantes : promouvoir le plurilinguisme en Europe et dans le monde (et, en particulier, l'enseignement bilingue) ; conforter le statut du français comme langue internationale ; valoriser le français comme outil de développement dans les pays francophones du Sud ; soutenir l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs étrangers ; participer à la formation des élites universitaires et professionnelles étrangères. Sur le plan opérationnel, ces priorités sont déclinées en autant de programmes et d'activités mis en oeuvre par notre réseau culturel et de coopération (services culturels des ambassades, centres culturels, instituts français et alliances françaises) ainsi que par nos partenaires français et francophones (TV5Monde, OIF...) autour des trois grandes missions suivantes : promotion et communication de et sur la langue française, expertise et formation pédagogiques des enseignants, encadrement de l'activité d'enseignement du français dans le réseau culturel français. Concrètement, notre politique de promotion du français peut être illustrée par les actions et moyens suivants : le plan de valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE/2,2 millions d'euros sur trois ans) permet de renforcer les capacités des institutions du Cambodge, du Laos et du Vietnam, de développer des politiques linguistiques capables d'assurer la promotion du français et de former des francophones qualifiés, aptes à s'insérer sur le marché de l'emploi. Le plan triennal de formation de 10 000 professeurs (2,7 millions d'euros pour 2007-2010) a pour objectif le renouvellement du corps enseignant et des pratiques pédagogiques, la modernisation de l'image et l'attractivité de notre langue. Il a permis de former, en cofinancement avec des structures locales, 25 000 enseignants, principalement au Liban (enseignement du français précoce, 23 000 professeurs), Mexique et Venezuela, ainsi qu'en Ouganda, Tanzanie, Haïti, Chine, Indonésie et Égypte. Le dispositif de formation continue à distance PRO-FLE (en

coopération avec le ministère de l'éducation nationale) complète les projets de formation des enseignants en fonction dans les pays, en nombre croissant. Des projets régionaux permettent de mutualiser les moyens mis à disposition par le fonds « 10 000 profs » et favoriser ainsi des synergies entre les postes ayant des problématiques similaires de formation des professeurs de français. Au Maghreb : la sous-direction du français de la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des affaires étrangères et européennes accorde une priorité à l'amélioration de l'enseignement du français grâce à la mise en oeuvre de pôles pédagogiques de référence qui permettent une meilleure formation des professeurs. Quatre objectifs ont été identifiés : la formation initiale des enseignants en soutenant la rénovation des curricula, la formation continue des cadres éducatifs et des formateurs afin d'assurer la démultiplication des actions, la création de centres de ressources pédagogiques et l'amélioration de l'environnement culturel francophone. Ces interventions au titre du fonds de solidarité prioritaire s'élèvent à 2 millions d'euros sur vingt-quatre mois en Algérie, 3,3 millions d'euros sur quarante mois en Tunisie et 2,3 millions d'euros sur trente-six mois au Maroc. En Algérie, l'implication des autorités se manifeste par la prolongation du projet FSP « écoles doctorales » (6,5 millions d'euros). Ce projet contribue à remédier à l'insuffisance du corps professoral de français en Algérie et à accroître le nombre d'étudiants, dans les filières supérieures d'enseignement du français. Près de 2 700 étudiants de magistère et doctorat sont engagés dans cette formation. En mars 2010, 1 100 magistères ont été formés et 60 % d'entre eux recrutés comme maîtres-assistants dans les départements de français des universités algériennes. À la même date, 1 000 doctorants ont soutenu une thèse. Le ministère des affaires étrangères et européennes appuie, par des initiatives concrètes, le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans les dispositifs d'apprentissage de la langue française et de formation des professeurs de français. Il initie, coproduit et diffuse des produits multimédias autour de la chanson, des textes et de l'image. Il soutient des projets de partage et de mise en ligne de ressources dont, notamment, l'utilisation du tableau blanc numérique interactif en Afrique francophone, sous l'autorité de M. Alain Madelin (projet de 30 millions d'euros), mieux adapté que les ordinateurs individuels aux effectifs de classes nombreux, est une action de grande ampleur.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82554

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7101

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9020